

BUDGET 2017

LE BUDGET EN QUELQUES LIGNES

Montant total des prévisions budgétaires : 2.224.514 €

Fonctionnement : le budget prévisionnel 2017 (1.289.825 €) est en hausse par rapport au prévisionnel de 2016 (1.253.338 €). Outre l'autofinancement prévisible (cf Investissement), les dépenses de personnel mobilisent l'essentiel des ressources courantes de la Commune. Cependant, la maîtrise des charges courantes devrait permettre d'envisager un résultat au Compte Administratif 2017 proche de ceux enregistrés en 2015 et 2016.

Investissement : les dépenses prévisionnelles 2017 (934.689 €) sont relativement proches de celles prévues au budget 2016 (929.153 €) et ce malgré la mise en chantier des travaux relatifs à la mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite. Ce chantier important (environ 735.600 €) mobilisera nos ressources sur les années 2017 et 2018.

Autofinancement : La mise en chantier de ces nouveaux travaux conduit donc la commune à puiser dans ses ressources propres (autofinancement), pour en assurer le financement dans la mesure où aucun recours à l'emprunt n'est prévu.

Fiscalité : Pour la 4^{ème} année consécutive, après une baisse en 2013, les taux des impôts locaux ne sont pas augmentés.

Emprunt : Conformément aux engagements de la Municipalité, aucun recours à l'emprunt n'est prévu au budget 2017.

LE BUDGET DANS LE DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Budget Primitif : voté par le Conseil municipal, il fixe, pour l'année, les dépenses et recettes prévues.

Equilibre budgétaire : la loi impose que les budgets des communes soient équilibrés. Le montant des recettes est donc strictement égal à celui des dépenses.

Le budget est constitué de deux sections, elles-mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

La section de fonctionnement couvre toutes les dépenses et recettes courantes de la commune :

Dépenses : charges de personnel (salaires), d'entretien (bâtiments, matériels) et des fournitures (eau, électricité), subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts.

Recettes : produit des impôts locaux, des revenus liés à l'utilisation des services municipaux (piscine, gîtes, ...) et des dotations de l'Etat.

La section d'investissement correspond aux dépenses et recettes liées aux grands projets de la commune :

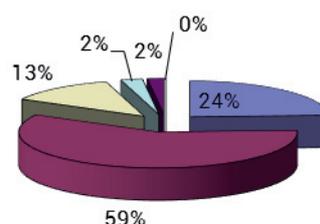
Dépenses : travaux de bâtiments, voirie, acquisitions immobilières et mobilières, remboursement du capital des emprunts.

Recettes : Dotations d'investissement de l'Etat, du Conseil départemental ou Régional, emprunts, autofinancement.

DEPENSES

Charges à caractère Général	203.926 €
Charges de personnel	493.115 €
Autres charges de gestion courante	106.259 €
Atténuation de produits	21.095 €
Charges financières	16.046 €
Charges exceptionnelles	0 €
Dépenses imprévues	11.883 €
Transferts entre sections	21.909 €
Autofinancement prévisionnel	415.592 €

REPARTITION DES DEPENSES REELLES

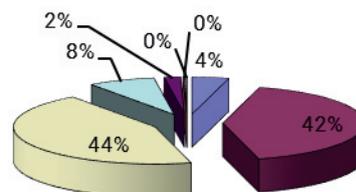


- Charges caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

RECETTES

Produits des services	42.436 €
Impôts et taxes	423.576 €
Dotations et Participations	448.230 €
Autres produits de gestion courante	77.300 €
Atténuation de charges	19.000 €
Produits exceptionnels	2.100 €
Transferts entre sections	26.580 €
Excédent antérieur	250.603 €

REPARTITION DES RECETTES REELLES



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations participations
- Autres produits gestion courante
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Produits exceptionnels

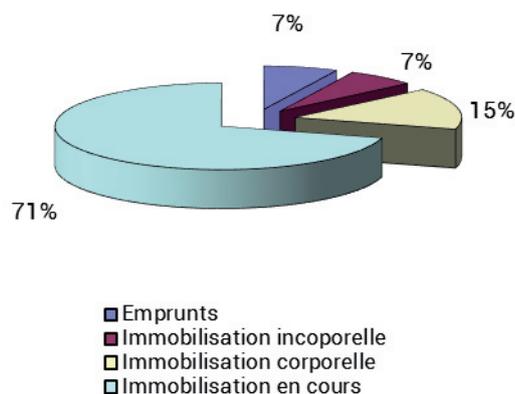
LE BUDGET DANS LE DETAIL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement des emprunts	50.478 €
Immobilisations Incorporelles	47.048 €
Immobilisations Corporelles	108.809 €
Immobilisations en Cours	496.735 €
Dépenses imprévues	692 €
Déficit Antérieur	184.347 €
Opérations d'ordre	
Transfert entre sections	26.580 €
Opérations patrimoniales	20.000 €

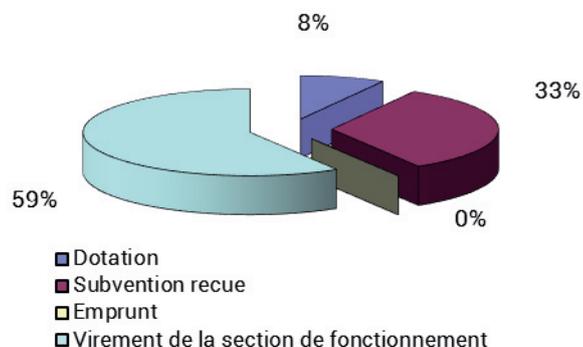
REPARTITION DES DEPENSES REELLES



RECETTES

Dotations	58.000 €
Subventions	234.841 €
Emprunt (cautions)	0 €
Autofinancement 2016	184.346 €
Cessions	0 €
Autofinancement prévisionnel 2017	415.592 €
Opérations d'ordre	
Transfert entre sections	21.909 €
Opérations patrimoniales	20.000 €

REPARTITION DES RECETTES REELLES



LES PROJETS 2017

PROJET	DEPENSES	SUBVENTIONS	AUTOFINANCEMENT
ATELIER MUNICIPAUX	176.327 €	84.244 €	92.083 €
TRAVAUX SUR RESEAUX	25.752 €		25.752 €
ACHAT MOBILIER-S-MATERIELS	6.333 €		6.333 €
SITE INTERNET	1.000 €		1.000 €
TRAVAUX BATIMENTS	14.024 €		14.024 €
TROTTOIRS REMPARTS OUEST	26.100 €	6.080 €	20.020 €
PLU	15.583 €		15.583 €
AVAP	17.505 €	11.670 €	5.835 €
ADAP ACCESSIBILITE	333.368 €	128.847 €	204.521 €
AIRE DE LOISIRS	21.600 €		21.600 €
CIMETIERE	10.000 €		10.000 €
SECURITE ROUTIERE ABRI BUS	5.000 €	4.000 €	1.000 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif, relevé exhaustif des opérations de recettes et dépenses réalisées dans un exercice comptable donné.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le Maire et le Comptable Public Municipal, comptable de la commune, il y a deux types de comptes :

- d'une part, le compte du Maire (compte administratif ou C.A.)
- d'autre part, celui du Comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le Comptable Public Municipal qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il est le « miroir » du compte administratif.

VUE D'ENSEMBLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 1.520.747,15 €

Réalisation Dépenses **1.077.241,03 €**
Réalisation Recettes **1.276.122,08 €**

Résultat de l'exercice : **+ 198.881,05 €**
+ Résultat antérieur : **+ 236.068,44 €**
= Résultat cumulé (A) : **+ 434.949,49 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 923.739,15 €

Réalisation Dépenses **522.074,39 €**
Réalisation Recettes **407.887,80 €**
Résultat antérieur **- 70.159,56 €**

Résultat de l'exercice (B) : **- 184.346,15 €**

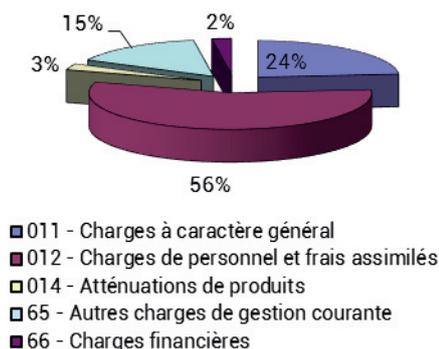
Résultat de clôture (A+B) : **+ 250.603,34€**

LE C.A. EN GRAPHIQUES

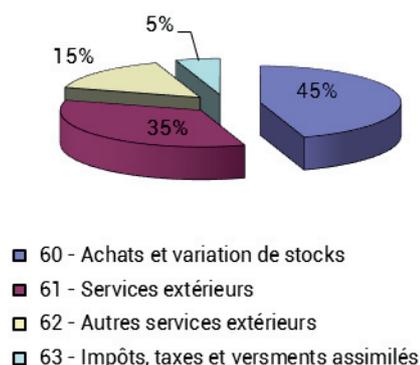
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ci-après, un commentaire du Maire est associé à chaque élément.

DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT 2016

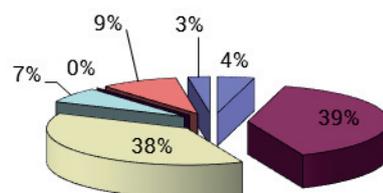


DETAIL CHARGES COURANTES



Les charges brutes de personnel (hors remboursement des contrats aidés) représentent 56% des charges réelles de fonctionnement et restent stables par rapport à 2015. Le remboursement des intérêts des emprunts est très faible (2%).

RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT 2015



Impôts, taxes et participations de l'état représentent, hors produits exceptionnels, près de 86% des recettes réelles de fonctionnement.

- 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 013 - Atténuations de charges

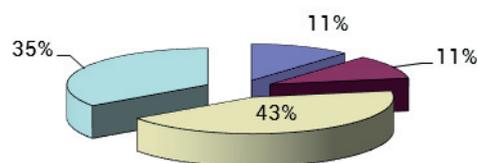
RESULTAT FONCTIONNEMENT



Par rapport à 2015, le résultat 2016 est en progression d'environ 40.000 €. Plusieurs facteurs ont contribué à cette augmentation ; hausse des loyers perçus, hausse de certaines participations (droits de mutation notamment).

LE C.A. EN GRAPHIQUES SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Dans la mesure où le remboursement des emprunts (capital) est faible (11%), comme en 2014 et 2015, l'essentiel des dépenses a porté sur l'équipement. Si 2015 avait marqué une « pause », 2016 enregistre le démarrage de chantiers importants, réalisé en totalité ou partiellement au 31 décembre 2016.

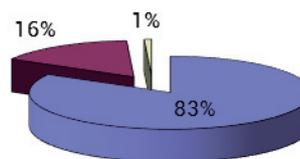
- 164 - Emprunts
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations
- 23 - Travaux en cours

Citons notamment :

VOIRIE ÉCLAIRAGE	SPORT LOISIRS	BÂTIMENTS COMMUNAUX	ACQUISITIONS FONCIÈRES	AMÉNAGEMENT URBANISME
102 946 €	20 535 €	124 780 €	31 000 €	63 940 €
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux réseaux • Parkings • Rue de Nemours 	<ul style="list-style-type: none"> • Skate-park 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers municipaux • Travaux bâtiments communaux • Achat mobilier & matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Pigeonnier 	<ul style="list-style-type: none"> • Remparts parking de la cantine

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Sans recours à l'emprunt et avec des dotations versées qu'en fin d'opérations, la commune a autofinancé 83 % de ses équipements.

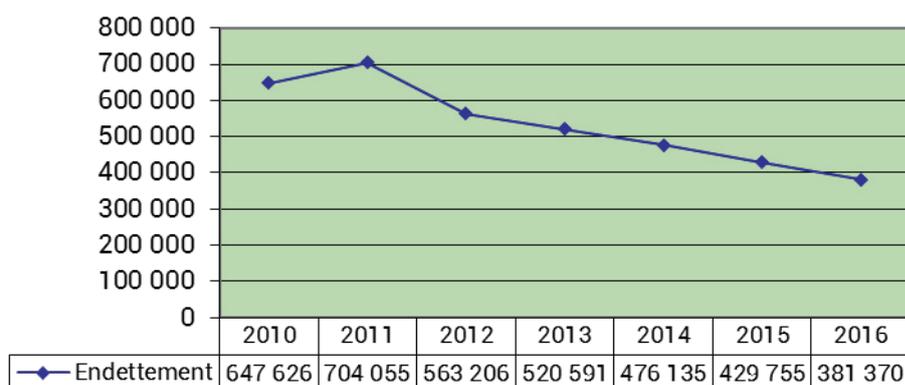


- 10 - Dotation fonds propres
- 13 - Subventions participations
- 16 - Emprunts

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Une nouvelle fois, en l'absence de recours à l'emprunt, l'endettement de la commune diminue. Au 31/12/2016, le ratio endettement/capacité d'autofinancement est d'environ 2 ans. Il faudrait donc seulement 2 ans de capacité d'autofinancement pour annuler l'endettement de la commune, ce qui est en deçà des moyennes départementales, régionales et nationales.

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



LES TAUX D'IMPOSITION

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	19,65 %	19,65 %	16,29 %	16,29 %	16,29 %	16,29 %
Taxe Foncier Bâti	20,62 %	20,62 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %
Taxe Foncier non Bâti	83,01 %	83,01 %	68,82 %	68,82 %	68,82 %	68,82 %
CFE (Professionnels)	21,67 %	21,67 %	17,30 %	17,30 %	17,30 %	17,30 %

L'engagement de la municipalité de ne pas augmenter les taux est respecté. Une nouvelle fois les taux, après une baisse en 2014, sont constants.